



Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Mai 2025

Rappel civilité

Nous tenons à vous rappeler qu'il est formellement interdit de stationner votre véhicule sur les trottoirs.

Ceux-ci sont réservés aux usagers piétons afin de garantir leur sécurité.

Bruits de tonte et travaux

Les bruits de moteurs thermiques ou électriques sont autorisés aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Dans ce numéro...

Nouveaux équipements communaux Eau de Chaucenne 1

Retour sondage communication 2

Finances 3

Comité des fêtes 4



Nouveaux équipements communaux

Nouvelle tondeuse :



Alexandre et Bernard lors de la réception de la machine

Le matériel de tonte affichant des signes de fatigue, la commune a investi dans une nouvelle tondeuse.

Le choix s'est porté sur une tondeuse débroussailluse autoportée qui correspond bien aux types de surface à entretenir.

Alexandre remercie l'équipe municipale pour cet investissement.

Salle polyvalente :

La cuisine de la salle des fêtes a fait peau neuve.

Les équipements défectueux ont été changés. Un nouveau lave-vaisselle, un nouveau congélateur, un nouveau four ainsi qu'un micro-ondes ont été mis en place.



Eau de Chaucenne ou eau du Val de l'Ognon

Comme vous l'avez sûrement constaté, depuis plusieurs semaines notre village a été alimenté par l'eau du Val de l'Ognon. Plusieurs raisons se sont succédées qui expliquent cette situation. Nous avons dû faire face à une rupture de canalisation d'alimentation, ensuite notre eau a eu une turbidité inexpliquée empêchant sa distribution, et pour finir, une pièce de l'appareil de traitement aux ultraviolets qui désinfecte l'eau de notre source est tombée en panne.



Tous ces événements sont derrière nous et GBM a remis notre source en service dernièrement. Merci aux équipes de GBM qui ont géré ces différents problèmes.

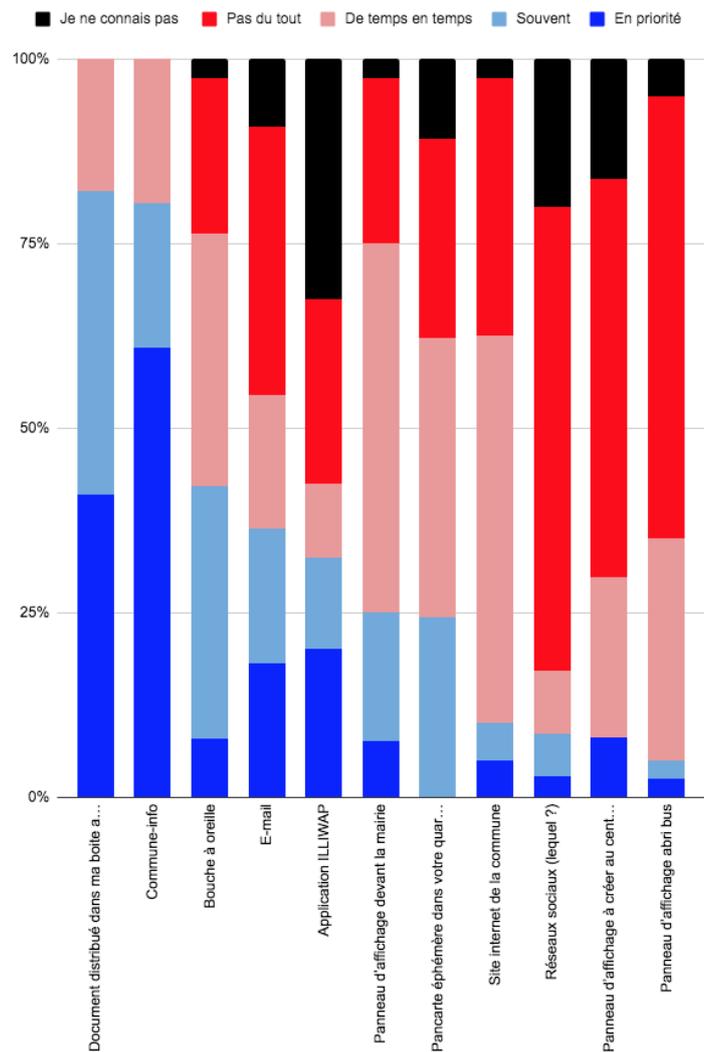
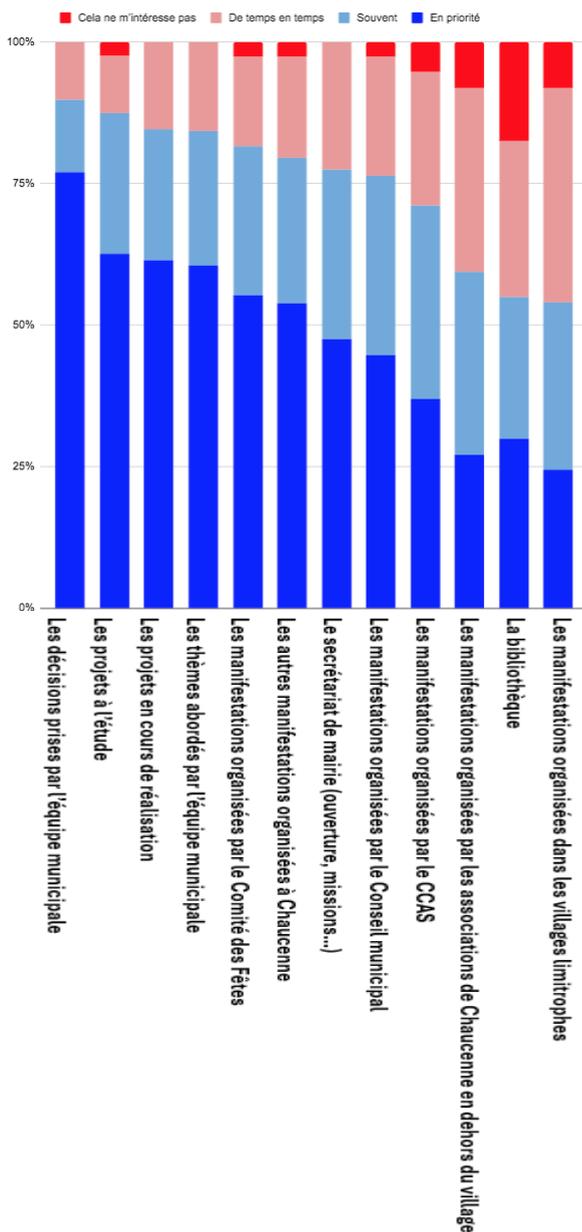
Retour suite au sondage sur la communication communale

En mars, nous vous avons proposé un sondage à propos de notre communication communale. Vous avez été 42 à y répondre et nous vous en remercions.

Concernant les supports d'information, vous plébiscitez principalement le papier, Commune Info et les courriers dans votre boîte aux lettres.

2 supports digitaux arrivent ensuite avec les eMail et l'application Illiwap. Le site Internet de la commune est assez peu utilisé et la création de groupes sur les réseaux sociaux ne semble pas vous intéresser.

Quant au panneaux d'affichage, ils sont consultés par la majorité mais "de temps en temps".



A la question sur le fréquence de parution de Commune Infos, vous répondez très majoritairement en faveur d'une parution mensuelle (81 %)

Pour ce qui concerne les thèmes, tous ceux que nous vous avons proposés sont plébiscités à la majorité, les affaires communales arrivant en haut du tableau.

Nous allons donc continuer de vous proposer une parution mensuelle de la commune info avec un contenu équilibré entre les thèmes habituels.

Illiwap

Pour les adeptes du digital, nous continuerons également à vous partager des informations au moyen d'Illiwap. Cet outil est très adapté pour diffuser des informations urgentes sans avoir à attendre la prochaine parution du Commune Info.

Quant aux panneaux d'affichage, nous réfléchissons à l'ajout d'un panneau au Centre de Vie pour que les associations puissent afficher librement les informations relatives à leurs activités.



Scanner pour télécharger Illiwap →



Compte Financier Unique 2024 et finances communales

Le 02 avril 2025 le Conseil municipal s'est réuni pour prendre connaissance des dépenses et recettes de l'exercice 2024. Penchons-nous d'abord dans cette première approche sur le réalisé 2024.

Le compte financier unique de 2024 (nouvelle dénomination de l'ancien compte administratif) retrace les origines des ressources de notre collectivité et justifie la destination ou utilisation de ces fonds.

Près de 63 % des ressources de notre collectivité proviennent de la fiscalité et plus particulièrement de la taxe foncière (212 k€), même s'il subsiste une faible part issue de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou sur les locaux vacants. La dotation de solidarité communautaire (versée par GBM), le fonds départemental sur les droits de mutation à titre onéreux, la taxe sur la consommation finale d'électricité constituent également des apports non négligeables. En revanche la dotation globale de fonctionnement en provenance de l'état a été mise à contribution, depuis plusieurs années, pour le redressement des finances publiques. Son montant a été divisé par trois, malgré l'évolution de population et l'inflation, pour s'établir à 17 k€ en 2024 et 14 k€ en 2025. Les ventes de bois et les locations des appartements complètent ces ressources pour arrêter les produits à 435 k€.

Les charges de fonctionnement représentent 270 k€ auxquelles il convient d'y ajouter le remboursement de 8.5 k€ de capital d'emprunt pour obtenir la capacité d'investissement de notre collectivité. 90 k€ sont consacrés aux charges à caractère général (fluides, combustibles, petits équipements, fournitures administratives...). Les charges de personnel consomment 54 k€ (20% des charges). 20 k€ sont versés à GBM au titre de l'entretien annuel de la voirie communale. 27 k€ représentent la charge d'amortissement des investissements et 76.9 k€ concernent les charges courantes (participation Sivom, indemnités élus, subventions aux associations.).

Le différentiel entre les produits et les charges de fonctionnement permet de financer les investissements réalisés en 2024 avec les recettes d'investissements (subventions, remboursement tva et taxe d'aménagement). La fin des travaux du Centre de Vie à été réglée à hauteur de 234 k€ sur cet exercice, le financement temporaire du budget photovoltaïque a engendré une dépense de 37.5 k€, la contribution investissement voirie à GBM 29 K€, les travaux en forêt, les études en cours : atelier, calvaire du cimetière et Maison de Mollans composent les 350.2 k€ d'investissements réalisés.

Ces travaux ou équipements ont été financés sans avoir recours à l'emprunt. L'endettement de notre commune se limite à un encours en capital de 53.7k€ soit 95 € par habitant. Cette situation, complétée par une trésorerie saine, permet d'envisager de nouveaux investissements dans des conditions sereine.

Comité des fêtes

Retour sur la randonnée pédestre

Près de 130 personnes se sont déplacées pour participer à la randonnée pédestre organisée par le Comité des fêtes de Chauenne. Malgré la météo un tantinet capricieuse, tous ont apprécié les parcours qui étaient proposés, de 8 et 14 km, dénichés par M. André TROUILLOT.

Le ravitaillement a permis à chacun de reprendre quelques forces avant d'aborder les derniers kilomètres.

Un beau moment de convivialité, en toute simplicité



Retour sur la chasse aux Œufs



C'est sous une météo capricieuse que les plus jeunes du village ont pu se livrer à la chasse aux Oeufs ce lundi de Pâques.

Cette année les cloches ont été généreuses et nos bambins sont repartis avec des paniers bien garnis, et un peu humides ...



TALENTS CHAUCENNOIS

FETE DE LA MUSIQUE : N'oubliez pas en juin, le 14 plus précisément, ce sera la fête de la musique à la salle des fêtes de Chauenne.

A cette occasion, un temps spécial, appelé SCENE OUVERTE, est prévu pour que chacun puisse s'exprimer en chant et/ou en musique. Il sera possible de vous manifester le jour J sur place pour y participer mais vous pouvez aussi nous contacter pour une organisation adaptée à vos besoins.

Vide greniers 2025

EXPO VIDE-GRENIER : Vous le savez déjà, le vide-greniers 2025 aura lieu le 7 septembre prochain. Lors de cette manifestation, nous proposons de mettre en valeur les talents chaucennois en les exposant dans la salle des fêtes. Tous ceux qui veulent bien y contribuer sont invités à se signaler auprès du Comité des fêtes.

Pour nous contacter : comitedesfetes.chaucenne@wanadoo.fr et 07.68.11.25.72

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h